

Aux membres du Comité Swiss Bowling
Aux présidents sportifs des sections

Procès Verbal de la Commission Sportive du 24 novembre 2004 à Dürdingen

Présents	(ES)	Ecoffey Sarah	Présidente sportive Swiss Bowling
	(TP)	Tröhler Peter	Président sportif Bâle
	(MP)	Marschall Pamela	Présidente sportive Berne
	(AR)	Aebischer Roger	Invité de Berne
	(CP)	Corminboeuf Pascal	Président sportif Genève
	(RA)	Ryser Alain	Président sportif Neuchâtel
	(DJ)	von Dewitz Jorg	Président sportif Schwyz
	(GJ)	Godel Jean-Marc	Président sportif Vaud
	(MD)	Mezenen Didier	Président section Vaud
	(SM)	Schwald Martin	Président sportif Zürich
	(DP)	Dailly Pierre	Président sportif Zug
	(SM)	Schenkel Mike	Président sportif Nidwald
	(DG)	Diserens Ginette	Secrétaire
Excusés :	(MM)	Massarotto Marion	Présidente Sportive du Tessin
	(AJ)	Aebi Jacqueline	Présidente Sportive Thurgovie

Nombre de voix représentées : 27 (sur 29)

1. Bienvenue

ES ouvre la séance à 19h05 et souhaite la bienvenue à tous. Ginette Diserens se charge du procès-verbal et ES demande à DP de bien vouloir faire les traductions.

2. Approbation du procès-verbal du 22 septembre 2004

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Championnats Suisses 2005 – répartition des qualifiés

La CS a vérifié les qualifiés de chaque section par catégorie. Les nouveaux tableaux seront fournis avec les modifications par ES.

Concernant les Individuels Dames A, celles-ci disputeront directement les finales comme la saison précédente. Quant aux sections de Vaud – Genève – Neuchâtel, elles devront se qualifier en semaine en raison du manque de pistes. Ces trois sections sont d'accord. ES rappelle que chaque qualifié doit impérativement se présenter lors des qualifications des championnats Suisse de sa catégorie, faute de quoi il pourra être suspendu ou amendé.

4. Ligue Nationale – Protêt

ES informe du courrier reçu par Monsieur Marco Gentinetta à Riggisberg faisant protêt suite à la mauvaise condition de huilage des pistes à Bâle pour les qualifications Suisse Alémanique. ES demande plus d'information à la section organisatrice. TP reconnaît que le centre de bowling a des problèmes de machine à huiler. Le samedi matin, les équipes jouant sur les pistes du bas se sont plaintes du manque d'huile. Un responsable leur certifie que tout est en ordre et que c'est peut-être eux qui ont un problème. Le lendemain, lorsque les équipes du haut (du jour d'avant) descendent, elles se plaignent aussitôt du manque d'huile. La personne responsable du moment leur refait les pistes immédiatement. ES demande à la CS de statuer sur ce protêt. Après discussion, il est décidé d'écrire à chaque équipe de savoir si elles désirent rejouer en ne sachant pas qui payera les parties. Si cela est accepté, les qualifications auront lieu au Cherry Bowl à Zug les 12 et 13 février 2005. Si les 2/3 des participants acceptent, la rencontre aura lieu.

5. Divers

Les corrections du calendrier seront envoyées prochainement par e-mail de ES. ES demande confirmation sur le changement effectué concernant les records établis par les étrangers en individuel et en équipe. La CS est d'accord sur le principe.

6. Rapports des membres de la Commission sportive

- | | | |
|------|------|---|
| (TP) | BS : | Rien à signaler |
| (GJ) | VD : | Signale que lors du Tournoi International des Strangers, le bilan financier n'était pas affiché avant la finale comme le précise le règlement. ES fera le nécessaire en envoyant un avertissement et souligne que celui-ci est impératif suite à la demande de la commission des organisateurs de tournoi qui a eu lieu le 28 janvier 2004. |
| (DJ) | SZ : | Le centre de bowling de Morschach est totalement fini et la section s'entraîne au Cherry Bowl avec la section de Zug. |
| (MP) | BE : | Rien à signaler |

- (SM) NW : Demande confirmation pour les joueurs étrangers étant licenciés pour la 1^{er} fois, si ils peuvent disputer les CH CH. ES confirme que cela n'est pas possible.
- (RA) NE : Demande si toute la CS a bien reçu les nouvelles adresses du comité Neuchâtelois.
- (DP) ZG : Rien à signaler
- (SM) ZH : Demande des explications sur le licenciement d'un joueur au SBC réalisant une moyenne de plus de 200 à l'année quand celui-ci avait pourtant précisé au coach qu'il travaillait le samedi et par conséquent ne pouvait être présent lors des stages. ES propose à la section ZH et au joueur en question d'écrire immédiatement aux quatre responsables ainsi qu'au Manager Iris Karakash en expliquant ce qui s'est passé et demander des explications.
- (CP) GE : Demande confirmation sur les jeans de couleur et autres. ES confirme que les Blue-jeans sont interdits.
- (ES) SB : Rien à signaler

Fin de la réunion à 21h45

Prochaine commission sportive le mercredi 18 mai 2005 à 19h00 à Düdingen ou le 9 février 2005 à 19h00 à Düdingen en cas de problème pour les Championnats Suisse.

Pour le Procès-Verbal
Ginette Diserens

Lausanne, le 9 décembre 2004